

S. 6.41.775.3.1. - TE/di

Berne, le 3 juillet 1964

Note pour Monsieur l'Ambassadeur Micheli

Séance du 1er juillet
à la Division du commerce
au sujet des pourparlers
Suisse - CEE

M. Weitnauer brosse un rapide tableau de la situation à la suite des propositions faites par le Marché commun en vue de régler le problème de la disparité. La délégation de la CEE, sans doute désireuse de boucler définitivement le dossier disparité, nous invite à répondre dans la première moitié de ce mois. M. Weitnauer estime que, pour nous, la disparité joue un rôle plus grand que pour tous les autres pays et que le règlement de ce problème ne peut pas être liquidé dans un délai si rapide. D'autre part, nous avons intérêt à ne pas accepter un compromis qui mettra un point final à ce problème de manière pas satisfaisante pour nous. Nous devons donc maintenir le dialogue ouvert et continuer la discussion le plus longtemps possible, ce qui nous permet d'arracher petit à petit un certain nombre de concessions. Le problème de disparité, considéré par les autres pays et notamment par la Suède, se pose de manière beaucoup plus accessoire que pour nous, de sorte que nous ne devons pas accepter un règlement général comme le proposent les Américains, mais nous en tenir à une solution valable pour notre cas particulier.

M. Caillat relève qu'il a trouvé en France actuellement un climat très favorable à un arrangement avec les petits pays, mais excluant toute possibilité



- 2 -

d'entente avec les Anglo-Saxons. De ce fait, la France est opposée à résoudre le problème selon la formule américaine d'un schéma général, mais est favorable à des négociations bilatérales. Nous avons de ce fait avantage à poursuivre les conversations. Quant à la réaction française au Kennedy-Round, elle est encore inconnue, une intervention de l'Elysée pouvant toujours intervenir au dernier moment. Toutefois, dans les milieux officiels, on estime que le plan américain de réduction de 50% était trop ambitieux pour aboutir, alors qu'une solution sur la base de 30% aurait incontestablement donné de meilleurs résultats. Pour terminer, M. Caillat relève que l'on constate actuellement beaucoup de bonne volonté de la part de la France à l'égard de la Suisse.

Quant à M. Gelzer, il signale que les Américains, après la Conférence de Genève, en sont à se demander ce qui va se passer. En effet, l'attitude de plusieurs partenaires, notamment des Anglais, n'est pas très claire, et on se demande si ces derniers ont encore un réel intérêt à des réductions douanières.

M. Weitnauer relève à propos de l'attitude favorable de la France à quoi il convient d'imputer cette générosité: il pense devoir l'attribuer à certaines divergences d'intérêt avec d'autres pays.

M. Stopper, pour sa part, pense qu'il serait bon de tâcher de faire pour le mieux dans les circonstances présentes, quoi qu'il ne soit pas tout à fait convaincu de la valeur des bonnes intentions françaises.

- 3 -

M. Homberger relève pour sa part que cette manière de procéder de la part de la CEE, qui nous oblige de prendre position dans un délai extrêmement bref, doit rentrer dans le cadre de la guerre des nerfs et que nous ne devons pas nous laisser influencer. Les offres de réduction ne sont pratiquement pas considérables et l'arrangement proposé n'est en aucun point suffisamment satisfaisant pour que nous l'acceptions de manière précipitée. Il est de l'avis de ne pas répondre avant les vacances et de faire comprendre aux représentants de la CEE que leurs propositions sont nettement insuffisantes.

Après une discussion générale, M. Stopper conclut que tout le monde est d'accord pour retarder notre réponse à l'offre de la CEE, tout en faisant comprendre d'ores et déjà que nous n'estimons pas cette offre comme suffisante. Il faut par contre éviter de provoquer une rupture des pourparlers, mais continuer à garder le contact et avancer pas à pas avec patience en vue d'obtenir une meilleure solution.

Signé: Toureue